



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

REGION ATSIMO ANDREFANA
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis de Consultation Ouverte

N° 01-2025/MDAT/RAA/PRMP.CP

1. Le **REGION ATSIMO ANDREFANA** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Fourniture de fournitures et articles de bureau tels que : rames de papiers ; stylo ; carton d'archives ; agrafe;.....** ".
Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **Palais de Région Atsimo Andrefana , Mitsinjo BetanimenaToliara II**

Rue : **ROUTE DE BELEMBOKA**

Etage / Numero de Bureau : **Rez -de-chaussée, Porte 29**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré au Palais de Rion Atsimo Andrefana Rez-de-chauss , Porte 29; Mitsinjo Betanimena ,Toliara II et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **au Palais de Région Atsimo Andrefana Rez-de-chaussée , Porte 29; Mitsinjo Betanimena ,Toliara II** au plus tard le **05/08/2025 à 10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- deux cent cinquante mille Ariary (Ar250 000.00)

, ou son équivalent en monnaie librement convertible. Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du TRESORIER GENERAL DE TOLIARA



à Le 21/07/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics